

**Procès-verbal** de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce de la Ville de Montréal tenue le mercredi 20 juin 2018 à 10 h au 5160, boulevard Décarie, bureau 600 à Montréal, sous la présidence de madame la mairesse Sue Montgomery, et à laquelle les personnes suivantes sont présentes :

Lionel Perez, conseiller du district de Darlington;  
Peter McQueen, conseiller du district de Notre-Dame-de-Grâce;  
Christian Arseneault, conseiller du district de Loyola.

ainsi que :

Stéphane Plante, directeur d'arrondissement;  
Julie Faraldo-Boulet, secrétaire d'arrondissement substitut.

Mme Magda Popeanu, conseillère du district de Côte-des-Neiges et M. Marvin Rotrand, conseiller du district de Snowdon sont absents.

À moins d'indication à l'effet contraire dans le présent procès-verbal, madame la mairesse de l'arrondissement se prévaut toujours de son privilège prévu à l'article 328 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chapitre C-19) en s'abstenant de voter.

Madame la mairesse déclare la séance ouverte à 10 h.

## **RÉSOLUTION CA18 170165**

### **ADOPTION - ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Sue Montgomery

appuyé par Christian Arseneault

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 20 juin 2018 du conseil d'arrondissement de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.02

### **PÉRIODE DE COMMENTAIRES DU MAIRE ET DES CONSEILLERS**

- Lionel Perez Remercie ses collègues de s'être rendus disponibles pour la tenue de cette séance extraordinaire, la demande d'événement émanant d'un organisme de son district.  
Réaffirme son appui à la fonction publique montréalaise et déplore que les propos rapportés dans les médias n'étaient pas justes : les questions qu'il a soulevées étaient adressées à la Vérificatrice générale et visaient à déterminer les sources des failles soulevées dans son rapport et la façon dont la Ville pourrait les corriger.



## PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE DEMANDES DU PUBLIC

Aucune question ou demande.

---

## PÉRIODE DE QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

- Peter McQueen      Demande un suivi concernant la problématique avec l'entreprise Ricova, laquelle est responsable de la collecte de recyclage dans son district.  
  
Indique que certains restaurants de l'avenue de Monkland, près de l'avenue Harvard, ont affirmé ne pas avoir d'eau et demande qu'un suivi soit fait à cet égard.  
  
S'enquiert de l'échéancier des rues actuellement en travaux pour les canalisations et des problématiques rencontrées.
  - Sue Montgomery      En lien avec la collecte de matières recyclables, demande à ce qu'une attention particulière soit apportée à un certain secteur de Notre-Dame-de-Grâce où le recyclage n'est systématiquement pas ramassé.  
  
Mentionne que plusieurs citoyens se plaignent des coupes d'eau pour lesquelles ils n'ont pas été avisés.
  - Christian Arseneault      Souhaite qu'une mise à jour soit faite concernant l'ancien bâtiment de *The Gazette* et que des tests de bruit soient effectués afin de confirmer si le nombre de décibels est conforme à la réglementation.
- 

## RÉSOLUTION CA18 170166

### ORDONNANCES - ÉVÉNEMENT DU 24 OU 25 JUIN 2018

Il est proposé par Lionel Perez

appuyé par Sue Montgomery

D'autoriser l'occupation du domaine public selon le site et l'horaire prévus pour l'événement identifié au tableau intitulé « Liste finale des événements publics pour le conseil d'arrondissement du 20 juin 2018 » joint au sommaire décisionnel, et édicter les ordonnances numéros OCA18 17029, OCA18 17030 et OCA18 17031 autorisant, le cas échéant, le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, la vente d'articles promotionnels, la vente d'aliments et de boissons alcoolisées ou non, la consommation de boissons alcoolisées et la fermeture de rues.

---

Un débat s'engage.

---

De modifier la date de l'événement du « 24 juin 2018 » par « 24 juin 2018 et remis au 25 juin en cas de pluie » dans la liste ci-jointe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

40.01 1187772032

---



L'ordre du jour étant épuisé, madame la mairesse déclare la séance close.

La séance est levée à 10 h 20.

---

Sue Montgomery  
La mairesse d'arrondissement

---

Geneviève Reeves  
La secrétaire d'arrondissement

Les résolutions CA18 170165 à CA18 170166 consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

